

PREPAREZ VOTRE CURE

Cure conventionnée 18 jours

(Avec prise en charge Assurance Maladie)

Etapas clés 1 2 3 4

Cures libres 6,12,18 jours

Etapas clés 2 3 4

- 1 La cure thermale conventionnée est prescrite par votre médecin traitant :
Envoyez votre demande de prise en charge à votre Caisse d'Assurance Maladie
(voir **Notice assurés sociaux ci-jointe**).
- 2 Prenez rendez-vous avec un médecin thermal pour votre consultation médicale le 1^{er} jour de cure en précisant votre choix de cure : conventionnée, ou **libre**.

☎ +33 (0)9 73 03 26 90

Liste des médecins présents en cours d'actualisation

A SAVOIR

- Vos dates de cure dépendent uniquement de votre rendez-vous médical selon les disponibilités des médecins. L'établissement thermal vous accueillera à la date choisie.
- Le choix du médecin thermal est un choix personnel. Tous les médecins sont à même de prendre en charge toutes les pathologies. Consultez le secrétariat médical pour connaître les disponibilités.
- Le courrier de votre médecin traitant (ou synthèse de votre dossier médical) est à présenter lors de votre consultation de début de cure.

- 3 Réservez votre hébergement Consulter le Guide hébergement
ou rendez-vous sur le site de l'office de tourisme
« Office de Tourisme Grand Orb - Pôle Avène »
www.tourisme-grandorb.fr



- 4 Renvoyez votre formulaire de « **Réservation de cure 2022** » aux Thermes d'Avène par courrier ou par email, ou complétez le formulaire en ligne **RÉSERVER MA CURE** sur notre site
www.centrethermalavene.com.

Les Thermes d'Avène vous enverront votre confirmation d'inscription.

Les Thermes d'Avène
Les Bains d'Avène - 34260 Avène - France - Tél. : +33(0)4 67 23 41 87
www.centrethermalavene.com

VOTRE CURE A AVENE – INFOS PRATIQUES

La Consultation Médicale d'arrivée en cure

Lors de cette consultation le 1^{er} jour de cure, le médecin thermal établit votre prescription de soins thermaux. Vous lui remettez le courrier de votre médecin traitant (ou synthèse de votre dossier médical) et l'original du **volet 1 de votre prise en charge (*)**.
(*) *Sauf Cures Libres : pas de prise en charge.*

Les Honoraires du médecin thermal sont perçus directement par lui

Vous réglez directement les honoraires au praticien lors de la 1^{ère} consultation, ils comprennent les frais de consultations de suivi de cure et les séances de douches filiformes.

Seuls les patients couverts par l'Assurance Complémentaire Solidaire Santé sont dispensés de l'avance des frais. Les patients en Affection Longue Durée ne bénéficient pas de cette dispense.

Assurez-vous du mode de règlement accepté auprès du secrétariat au 09.73.03.26.90.

(NB : pas de distributeur de billets à Avène).

Le début des Soins dès le 1er jour

APRES LA CONSULTATION avec le médecin thermal, présentez-vous aux Thermes avec votre prescription de soins thermaux pour votre dossier d'entrée en cure.

Vous remettez à l'Accueil des Thermes l'**original du Volet 2 de votre prise en charge (*)**.

(*) *Sauf Cures Libres : pas de prise en charge.*

Les Horaires de soins

Votre planning de soins avec vos horaires vous est remis le jour de votre arrivée en cure et pour l'ensemble du séjour. Il est très important de **respecter les horaires fixés**.

Les soins ont lieu tous les jours (y compris jours fériés), excepté le dimanche.

La Tenue pour le curiste

Un peignoir et une serviette vous sont prêtés gratuitement chaque jour en début de programme de soins.

Possibilité : - prêt d'un peignoir supplémentaire quotidien : forfait 20€/semaine.

- prêt d'une serviette supplémentaire quotidienne : forfait 5€/semaine.

Par mesure d'hygiène et de sécurité, le port de claquettes neuves réservées exclusivement à la zone de soins est obligatoire pour le curiste et son accompagnant le cas échéant.

Le port de tongs est à éviter car il expose à des risques de chutes sur sol mouillé.

(Achat de claquettes possible à la boutique des Thermes du 16 au 46 : 10€/paire).

Les bains et douches adultes sont effectués en cabine individuelle, le port du maillot de bain est laissé à votre appréciation. Celui-ci est éventuellement nécessaire en cas de massage sous eau ou de douche filiforme suivant la prescription médicale.

L'Accompagnement pour les curistes de moins de 12 ans

La présence d'un adulte aux côtés de l'enfant de moins de 12 ans est obligatoire dans les Thermes. Pendant les soins un seul accompagnant est admis.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, l'accompagnant doit revêtir un peignoir prêté par les Thermes et des claquettes neuves réservées exclusivement à la zone de soins.

Autres accompagnements : nous consulter.

Le Règlement de la cure

Pour les cures conventionnées vous effectuez le règlement, la veille de votre départ à l'Accueil des Thermes.

Pour les cures libres 6,12,18 jours vous effectuez le règlement le jour de votre arrivée sur la base de la prescription médicale, l'ajustement du montant définitif est réalisé en votre présence la veille de votre départ.

Le Jour du départ, après vos soins présentez-vous à l'accueil des Thermes

La facture acquittée vous est remise à ce moment-là.

Les Thermes d'Avène

Les Bains d'Avène - 34260 Avène - France - Tél. : +33(0)4 67 23 41 87

www.centrethermalavene.com

DATES DE CURE : du au

Cure conventionnée 18 jours
Avec prise en charge par l'Assurance Maladie

Cures libres

- Cure libre 6 jours
- Cure libre 12 jours
- Cure libre 18 jours

Indication de votre cure :

- Eczéma / Dermatite atopique
- Affections des Muqueuses Buccales
- Acné inflammatoire
- Psoriasis
- Ichtyose
- Brûlures/Cicatrices
- Post-oncologie (séquelles cutanées liées au traitement)
- Peau sensible
- Autre :.....

Renseignements concernant le curiste :

Mme M. Enfant (précisez M ou F)

Nom :

Nom de Jeune Fille : Prénom :.....

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél / Mobile : Date de naissance :

E- mail :@.....

Rendez-vous de consultation médicale à l'arrivée :

Consultez la liste des médecins sur la notice « PREPAREZ VOTRE CURE »

Obligatoire

Rendez-vous confirmé avec le Dr
(date et heure du rdv) le à

Votre lieu de résidence pendant la cure :

votre domicile hôtel location meublée camping autre

Nom et adresse :

Avez-vous déjà fait une cure à Avène :

Oui Non

dans une autre Station:

Comment avez-vous connu Avène ?

- Médecin (généraliste, dermatologue, autre), pharmacie, presse, TV, famille,
- produits Avène, internet Autre, Précisez :

